



## CONSEIL CITOYEN DE VILLAGE DESPREZ

-----  
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU MERCREDI 24 NOVEMBRE 2021

**Objet de la réunion :** séance plénière.

On retiendra que :

Ordre du jour	Synthèse de discussions	Relevé de décisions
<b>Protocole sanitaire.</b>	Les consignes sanitaires sont rappelées.	Les consignes ont été respectées.
<b>Liste des membres du Conseil Citoyen (CC).</b>	Une mise à jour de la liste des membres a été effectuée.	Les membres suivants sont supprimés de la liste : - M. MOURONAGA Willy, association Etincelle Réunionnaise ; - M. ADIA Jismy, association AVJD; - Mme AGON Florelle, comité de quartier.
<b>Rapport de la politique de la ville 2019 et 2020</b>	Les documents ont été transmis par mail aux membres du Conseil Citoyen pour avis.	→ Anise valide les 2 rapports. Les autres membres feront un retour téléphonique ultérieurement.
<b>Suivi des actions 2021.</b>	<p>🚩 Point d'étape sur le <b>projet patrimoine</b> avec les différents groupes de travail:</p> <p>1/ Travail de recherche et d'écriture sur le livret « mémoire du quartier » ; - Voir travail effectué par M. Fontaine et Gilberte en pièce jointe. - Concernant le « parcours patrimoine » : suite au devis transmis par Mme JALLOT de Forme&amp;Co pour les signalétiques (QR code, etc) une fiche action TFPB a été élaborée afin de proposer aux bailleurs de financer ce projet.</p> <p>2/ Recueil des témoignages des habitants; Liste des personnes qui seront interviewées : - M. PERIANIN, par Gilberte ; - Mme REBE, par Christine ; - Mme ESTEVE, par Anise ; - Mme AGON ou Mme MARTHE, par Calixte.</p> <p>3/ Recueil de photos de Village lontan : complet.</p> <p>🚩 Action « valorisation des FPH » programmée pour le 18/12/21 : Compte tenu de l'évolution de la situation sanitaire, l'instauration du <b>pass sanitaire</b> et ces modalités d'application sur toutes les manifestations intérieures et extérieures de plus de 10 personnes, comme le définit le nouveau décret est applicable pour l'instant jusqu'au 5/12/21.</p>	<p>→ Il conviendra de définir ce qui figurera dans le livret lors d'une réunion de travail. → Décision lors des instances TFPB.</p> <p>→ Les membres souhaitent que l'animatrice du CC les accompagne dans l'élaboration des questions à poser.</p> <p>→ Un choix des photographies à utiliser sera fait lors d'une réunion de travail.</p> <p>→ Au regard de ces restrictions, nous proposons aux membres des Conseils Citoyens de reporter leurs actions prévues pour les mois de décembre 2021 et janvier 2022 à une date ultérieure.</p>

	<p>✚ Concernant les <b>travaux prévus à Village Desprez</b> (voir points abordés dans le résumé de la réunion précédente) :</p> <p>Rappel sur la mission des membres du CC :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier le porteur du projet, la demande des habitants, le choix du site et les contraintes pour le quartier (nuisances et éclairages) ;</li> <li>- Moyens prévus : groupe de parole, enquête, pétition.</li> </ul> <p>✚ Fonds de participation des habitants (FPH) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de fiches projets reçues : 2</li> <li>○ Création d'une crèche éphémère;</li> <li>○ Réveillons la solidarité.</li> </ul>	<p>→Les réunions de la commission d'attribution FPH sont prévues les 24 et 26 novembre 2021.</p>
<p><b>Questions diverses.</b></p>	<p>INFORMATIONS:</p> <p>✚ Dates des instances de la politique de la ville :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- COTECH CDV : 30/11/21 à 10h00 ;</li> <li>- COTECH TFPB : 07/12/21 à 10h00 ;</li> <li>- COPIL CDV+TFPB : 14/12/21 à 13h30.</li> </ul> <p>✚ L'éducatrice de rue nous informe :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'association Tiembo ensemb' (de Sainte-Anne) a organisé le 17 octobre dernier une action de lutte contre la misère. En collaboration avec l'association LIMIER une dizaine de repas a été distribué aux habitants du quartier.</li> <li>- Résumé bref de la situation actuelle dans le quartier : elle constate que l'ambiance générale est lourde de puis le mois d'octobre et que les habitants vont mal.</li> </ul>	<p>→Le membre qui représentera le CC est Gilberte.</p> <p>→Le bilan trimestriel des accompagnements des habitants sera fait lors de la prochaine séance plénière.</p>
<p><b>Prochaine séance plénière</b></p>	<p>Ordre du jour prévisionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Protocole sanitaire ;</li> <li>- Suivi des actions ;</li> <li>- Bilan 2021 du CC et perspectives 2022 ;</li> <li>- Bilan des accompagnements des habitants par l'éducatrice de rue ;</li> <li>- Questions diverses.</li> </ul>	<p>Pas de séance plénière programmée pendant les vacances de décembre/janvier.</p> <p>La prochaine séance plénière se déroulera le <b>lundi 24 janvier 2022 à 16h30</b>, au CASE de Village Desprez.</p>